

Marchés annuels de l'année 2001- Autorisation de signer les marchés

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer la bonne marche de ses services et assumer ses missions, la Ville de Besançon procède à des consultations de fournisseurs et d'entreprises.

Les marchés à passer seront pour la plupart à bons de commande.

Il est proposé, ci-dessous, une deuxième liste d'opérations de ce type pour l'année 2001.

Service	Intitulé	Montant annuel
Communication	Travaux d'impression pour les services municipaux	Estimation maximum : 244 000 € TTC (environ 1 600 000 F TTC)
Sports	Gardiennage et surveillance de diverses installations municipales	Minimum : 35 000 € TTC (environ 230 000 F TTC) Maximum : 134 000 € TTC (environ 880 000 F TTC)
Etudes et Travaux	Mission de coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé) niveaux 2 et 3	Minimum : 22 800 € TTC (environ 150 000 F TTC) Maximum : 38 100 € TTC (environ 250 000 F TTC)
Plan et Informations Géographiques	Levés de plans au 1/200 ^{ème} (avec tacite reconduction pour 2002 et 2003)	Minimum : 45 000 € TTC (environ 295 000 F TTC) Maximum : 180 000 € TTC (environ 1 180 000 F TTC)
Electricité-Chauffage	Fourniture de matériels de chauffage pour les bâtiments communaux	Minimum : 45 700 € TTC (environ 300 000 F TTC) Maximum : 182 800 € TTC (environ 1 200 000 F TTC)
	Fourniture de matériels électriques pour les bâtiments communaux	Minimum : 114 300 € TTC (environ 750 000 F TTC) Maximum : 457 200 € TTC (environ 3 000 000 F TTC)
	Fourniture de matériels électriques pour l'éclairage public	Minimum : 91 400 € TTC (environ 600 000 F TTC) Maximum : 365 600 € TTC (environ 2 400 000 F TTC)
	Fourniture de fioul domestique pour les bâtiments communaux	Minimum : 45 700 € TTC (environ 300 000 F TTC) Maximum : 182 800 € TTC (environ 1 200 000 F TTC)
Espaces Verts, Sportifs et Forestiers	Fourniture et pose de clôtures pour fermeture de certains sites municipaux	Minimum : 76 200 € TTC (environ 500 000 F TTC) Maximum : 182 800 € TTC (environ 1 200 000 F TTC)

Service	Intitulé	Montant annuel
Voirie	Entretien des bornes automatiques et semi-automatiques (avec tacite reconduction pour 2002 et 2003)	Minimum : 12 100 € TTC (environ 80 000 F TTC) Maximum : 30 500 € TTC (environ 200 000 F TTC)
	Travaux de génie-civil pour divers aménagements de voirie (avec tacite reconduction pour 2002 et 2003)	Minimum : 30 500 € TTC (environ 200 000 F TTC) Maximum : 121 900 € TTC (environ 800 000 F TTC)

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après procédures négociées ou appel d'offres, ainsi que le (ou les) avenant(s) ou décision(s) de poursuivre permettant l'exécution complète des prestations, y compris les prestations supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des commissions concernées, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 13 novembre 2000.